



Conseil de sécurité

Distr. générale
12 novembre 2015
Français
Original : anglais

Rapport du Secrétaire général concernant les pouvoirs du représentant du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord

Conformément à l'article 15 du Règlement intérieur provisoire du Conseil de sécurité, le Secrétaire général annonce qu'il a reçu du Représentant permanent du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord auprès de l'Organisation des Nations Unies une lettre datée du 12 novembre 2015 indiquant que M^{me} Justine Greening, Secrétaire d'État pour le développement international, représentera le Royaume-Uni aux 7559^e, 7560^e et 7561^e séances du Conseil de sécurité, qui se tiendront les 16 et 17 novembre 2015.

De l'avis du Secrétaire général, cette lettre constitue des pouvoirs provisoires suffisants.

